



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19 JUL. 2022

Greffe

N° d'entreprise : 0879 482 370

Nom

(en entier) : SOLUMAT

(en abrégé) :

Forme légale : SE

Adresse complète du siège : Route d'Esch, 228-230 - L1471 Luxembourg /
Rue Diderot, 1D B-4101 Jemeppe s/Meuse

Objet de l'acte : Décharge de gestion, démission, nomination, changement de siège social

En son assemblée générale du 08/04/2022, les points suivants ont été arrêtés

Démissions, nominations

L'assemblée générale prend connaissance de la démission de Monsieur Carpentier de son mandat de gérance de Solumat. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au gérant pour l'ensemble de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale l'approuve à l'unanimité (2 approbations)

Le conseil d'administration dans son rapport du 08/04/2022 propose la nomination d'un nouveau gérant pour SOLUMAT (Van Cutsem Denis).

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la proposition et appelle aux fonctions de gérant Solumat, Monsieur Van Cutsem Denis. (2 approbations)

Ces démissions et nominations seront publiées par ACOGEST au RCS Luxembourg sous huitaine

Transfert du siège social

La nouvelle adresse est

Rue Haute, 39 – L4963 Clemency – Luxembourg

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).